Concilier confort au présent et bien-être des générations actuelles et futures

Il faut beaucoup d'énergie et de matériaux pour fabriquer un meuble ou un revêtement <mark>de sol. Quant a</mark>ux tapis, ils sont parfois produits dans des conditions déplorables pour la main-d'œuvre. C'est pourquoi, au moment de l'achat, il est important de garder à l'esprit les principes du développement durable.

Quel tapis?

Certains fabricants exploitent leurs ouvriers, adultes ou enfants. Le label STEP garantit des conditions de travail et d'existence satisfaisantes pour tous les artisans des tapis.

www.step-foundation.ch

Bois ou plastique?

Le bois est un matériau renouvelable, alors que le plastique est élaboré à partir de pétrole, non renouvelable. L'incinération d'un meuble en plastique libère du CO₂ supplémentaire dans l'atmosphère – ce qui accroît l'effet de serre et les changements climatiques. Le bois libère également du CO₂ lorsqu'on le brûle, mais le bilan pour l'atmosphère est neutre, car les arbres ont capté ce CO₂ pour grandir.

Aggloméré?

Le bois aggloméré peut s'avérer nuisible, tant pour l'environnement que pour la santé: sa production exige 4 à 20 fois plus d'énergie que celle du bois massif; les vapeurs qui se dégagent de la colle maintenant les particules de bois contient parfois du formaldéhyde, malsain à respirer; de plus, son incinération produit des gaz nocifs.

Bois indigène?

Seul un meuble en bois sur trois vendus en Suisse est en bois indigène. On peut faire évoluer les choses en s'intéressant à la provenance du matériau. Le label Q-qualité suisse garantit à la fois une origine helvétique et une exploitation durable de la forêt.

Bois tropical?

Si l'on opte pour un meuble en bois tropical, il est important d'exiger le label international FSC qui garantit qu'on ne coupe pas davantage de forêt que ce qui repousse naturellement. Du point de vue énergétique, l'idéal reste le bois indigène.



Quel rembourrage?

Certains matelas, canapés et poufs sont rembourrés avec une mousse synthétique contenant des produits dotés d'une certaine nocivité, tels le formaldéhyde, le butadiène, les nitrosamines et les retardateurs de flammes bromés (abrégés souvent RFB). Il existe des substituts naturels et inoffensifs, par exemple le latex, la laine pressée et le crin.

Quel revêtement de sol?

Pour éviter les matières synthétiques à base de pétrole (moquettes ordinaires, revêtements plastiques en rouleaux ou en plaques), on choisira des revêtements de sol souples d'origine naturelle, tels le caoutchouc ou le linoléum véritable (à base de liège), ou des revêtements en fibres naturelles comme le cisal, le coco, le chanvre ou les moquettes en laine naturelle. Les personnes allergiques éviteront les moquettes à poils longs, qui retiennent davantage de poussières. Par ailleurs, il vaut mieux s'assurer que les adhésifs ou les colles choisis pour la pose renferment le moins de solvants (COV) possible, car ces produits dégagent des vapeurs nocives.



STEP garantit des conditions de travail et d'existence satisfaisantes pour tous les artisans des tapis. www.step-foundation.ch



Q-qualité suisse atteste que le bois a été produit et transformé dans le respect de l'environnement et qu'il est d'origine suisse. www.wvs.ch, rubrique certification.



FSC-Forest Stewardship Council indique que le bois a été produit dans le respect de l'environnement et des règles sociales. www.fsc.org



Rugmark garantit qu'un tapis n'est pas le résultat du travail illégal des enfants et soutient des projets d'activités en Inde, au Népal et au Pakistan. www.rugmark.de

Halte à la déforestation

Selon le World Resources Institute, 80% de la couverture forestière mondiale originelle a été abattue ou dégradée, principalement au cours des 30 dernières années. Le bilan de santé des forêts cache deux évolutions opposées. Les forêts des zones boréales et tempérées (Amérique du Nord, Europe et Russie) se portent mieux que celles des zones tropicales (Amérique latine, Afrique et Asie du Sud-Est). En effet, même si la technique de défrichage dite «coupe à blanc» est toujours utilisée dans certaines forêts canadiennes et russes, les forêts tempérées et boréales gagnent du terrain, notamment sur les espaces agricoles et les alpages. Le gros problème réside dans la surexploitation des forêts tropicales – encore très peu exploitées de manière durable – pour satisfaire les exportations de bois.

FSC - le label du bois «durable»

La récolte du bois n'est pas en soi une activité préjudiciable à l'environnement. La gestion forestière peut se faire de manière raisonnée, en respectant la richesse biologique des forêts et les droits des communautés locales. C'est dans cette optique que le FSC (Forest Stewardship Council), fondé en 1993, a développé son concept de certification forestière. Aujourd'hui, le label FSC garantit une exploitation durable pour 45 millions d'hectares de forêt sur la planète – dont seuls 9,5 millions sont en zone tropicale. Il assure également le contrôle de la «traçabilité», c'est-à-dire de toutes les étapes que suit le bois depuis la forêt jusqu'au consommateur. Seule la certification de l'ensemble de ce processus autorise une entreprise à vendre des produits portant le label FSC, par exemple des meubles.

Tapis et travail des enfants

La production de tapis artisanaux peut se dérouler dans des conditions de travail déplorables pour les artisans – adultes comme enfants. Dans certains pays producteurs, la pauvreté force souvent les habitants à accepter des salaires de misère et à faire travailler



leurs enfants plutôt que de les envoyer à l'école. Contrairement à ce que l'on entend parfois, le tissage d'un tapis ne requiert en aucun cas des petits doigts d'enfants. Seule une personne adulte et expérimentée peut nouer des motifs complexes en laine ou en soie. Si certains producteurs engagent des enfants, ce n'est pas pour leur dextérité, mais parce qu'ils représentent une main-d'œuvre soumise et bon marché.



Le label de commerce équitable STEP

Le commerce équitable constitue un moyen essentiel pour lutter contre la pauvreté et ses conséquences. Lorsque les adultes gagnent assez d'argent, leurs enfants n'ont pas besoin de travailler et peuvent fréquenter l'école. Pour le secteur des tapis artisanaux, le label STEP garantit des conditions de travail et d'existence satisfaisantes; il assure par ailleurs que les tapis ne sont pas fabriqués par des enfants. La fondation associée à ce label travaille également à l'alphabétisation des artisans et tente de leur donner un accès aux soins de base. En vente dans certains grands magasins, les tapis munis du label STEP ont conquis une part de marché appréciable en Suisse (40% en 2002). La liste des points de vente est consultable sur www.step-foundation.ch.

Mobilier en fin de vie

A Genève, les meubles hors d'usage peuvent être déposés gratuitement dans trois endroits: l'espace récupération du Sitede-Châtillon à Bernex; l'espace récupération des Chânats à Bellevue (ouverture



fin 2005); l'espace récupération de la Praille à Carouge (ouverture en 2006). Chaque commune pratique son propre système de collecte. En Ville de Genève, l'évacuation gratuite des déchets encombrants s'effectue exclusivement sur rendez-vous avec la voirie (tél. 022 418 42 22). Les associations caritatives débarrassent gratuitement le mobilier en bon état pour le revendre (liste des associations: www.geneve.ch/dechets/service ou www.ge.ch/dechets/service, rubrique «Adresses utiles»).

Pour en savoir plus

Meubles d'occasion

Œuvres caritatives genevoises où l'on peut donner et acheter des meubles d'occasion:

Armée du salut

www.armeedusalut.ch, tél. 022 736 15 80

Caritas

www.caritas-geneve.ch, tél. 022 708 04 44 et 022 880 04 25

Centre social protestant

www.csp-ge.ch, tél. 022 884 38 00 et 022 341 13 02

Emmaüs

www.emaus-ge.ch, tél. 022 342 39 59.

www.cites.org

Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), renseignements sur les espèces de bois en danger.

www.droitsenfant.com

Informations sur les droits des enfants, notamment en ce qui concerne le travail.

Brochure

« Votre guide du bois – franc jeu pour les forêts anciennes » – un guide pour connaître les bois sans label FSC dont l'exploitation ne constitue pas de menace pour les dernières forêts anciennes. Guide téléchargeable sur www.greenpeace. ch, rubrique « Diversité biologique/Documents ».